

DÉCLARATION de CONFORMITÉ CE

Le fabricant: Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tél. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous notre seule responsabilité que les produits:

De la série FI – Variateurs de fréquence

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans des applications pour lesquelles ils ont été conçus et conformément aux normes d'installation et aux instructions du fabricant, respectent les directives de la législation d'harmonisation pertinente de l'Union européenne, le cas échéant:

Sécurité:

EN 61800-5-1:2007 Entraînements électriques de puissance à vitesse variable
+A1:2017+A11:2021 Partie 5-1: Exigences de sécurité - Electrique, thermique et énergétique

CEM

EN IEC 61800-3:2018 Entraînements électriques de puissance à vitesse variable
Partie 3: exigences de CEM et méthodes d'essais spécifiques (IEC 61800-3:2017)

Ecoconception

EN 61800-9-2:2017 Ecoconception des entraînements électriques de puissance, des démarreurs de moteur, de l'électronique de puissance et de leurs applications entraînées. Indicateurs d'efficacité énergétique pour les entraînements électriques de puissance (PDS) et les démarreurs de moteur (IEC 63000:2016).

RoHs (LdSD)

EN IEC 63000:2018 Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses (IEC 63000 :2016).

Conformément aux dispositions des directives du Conseil:

2014/30/UE (CEM)
2014/35/UE (BDT Basse tension)
2009/125/CE (Eco-conception) & Règlements (UE) 2019/1781 & 2021/341
2011/65/UE (RoHS) modifiée par la directive déléguée 2015/863

Les produits doivent être installés et entretenus uniquement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales. Cette déclaration n'est valable que lorsque les dispositifs sont utilisés et installés selon les instructions de montage du produit. Les produits, assemblages ou sous-ensembles couverts par cette Déclaration de Conformité ne doivent pas être mis en service tant que la machine dans laquelle ils sont incorporés n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de(s) Directive(s) applicable(s). Cette déclaration n'est nécessaire que lorsque le produit doit être incorporé dans une machine ou un système (par exemple, un composant de sécurité).

La marque de CE est apposée.

Date d'émission: 10 janvier 2023
Place d'émission: Temse, Belgique



Jos Raskin
Directeur Général Exécutif